

# Communiqué de presse

**Lancement d’une nouvelle vague de l’appel à projets « 100% Inclusion » destinée aux résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**

Paris, le 4 février 2021

Programme du Plan d’investissement dans les compétences (PIC), l’appel à projets « 100% inclusion » finance des projets innovants destinés aux personnes éloignées de l’emploi, demandeurs d’emploi peu ou pas qualifiés ou les jeunes sortis sans qualification du système scolaire.

**Lors du comité interministériel des villes, le gouvernement a décidé de lancer une nouvelle vague de cet appel à projets pour accompagner les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville** particulièrement touchés par la crise sanitaire du Covid-19 et la crise économique.

Cette nouvelle vague**,** dotée de 50 millions d’euros**,** va permettre d’expérimenter ou de démultiplier des approches innovantes dans l’objectif de remobiliser et d’accompagner les demandeurs d’emploi vulnérables, de longue durée, peu ou pas qualifiés, les femmes en difficultés, les jeunes et les personnes en situation d’illettrisme et parfois aussi d’illectronisme.

Les projets devront apporter une réponse complète à la pluralité de fragilités auxquelles ces publics sont confrontés, en organisant des parcours « sans couture » avec un accompagnement de la remobilisation jusqu’au retour à l’emploi.

L’objet de cet appel à projets est de susciter de nouvelles façons de répondre à ces difficultés, notamment en invitant les acteurs de terrain à cumuler leurs forces et à décloisonner leurs interventions par le soutien à des projets qui débordent les cadres habituels d’intervention.

L’appel à projets est ouvert à toute structure publique ou privée ; le décloisonnement des approches et l’association d’expertises complémentaires sont fortement attendus.

Retrouvez le cahier des charges et déposez votre projet : [https://bit.ly/2NZXHQf](https://urldefense.proofpoint.com/v2/url?u=https-3A__bit.ly_2NZXHQf&d=DwMFAA&c=BMMjOd5rMwijTOshDELeaSyLbdw3FGdGqNcuGNpHb2g&r=DSz5us3Tdcvs2XJ0qRvrDOjaOFo6CJaL-1xcoeo9Yn81m8zuXdX4uJY5-hj1ksoH&m=NYwMK41nlozdiJnlBOpBUkyXWjFttTGLKHDlqildexQ&s=S8uNAxtwOY2gUmgqrSZenJLiUQL8Ht4E6nwO6oG08eo&e)

Contact : sec.presse.competences@cab.travail.gouv.fr